



DEFENSA DE NIÑAS Y NIÑOS INTERNACIONAL DNI
DEFENSE DES ENFANTS INTERNATIONAL DEI
DEFENCE FOR CHILDREN INTERNATIONAL DCI

**Défense des Enfants International
Rapport Annuel 2005**

Table des matières

1. RÉSUMÉ EXÉCUTIF	3
2. SECRÉTARIAT INTERNATIONAL DE DEI	4
a) Gouvernance et Organisation Stratégique	4
b) Restructuration interne	4
c) Activités du Secrétariat International	5
I. Bureau de la Justice pour Mineurs	5
II. Le Programme Régional de la Justice pour Mineurs en Amérique Latine	5
III. Le Programme International du Travail des Enfants	6
IV. Nous sommes protagonistes	7
V. Aucun enfant derrière les barreaux ! Campagne mondiale	
d) Information et Communication	7
I. Publications	7
II. Bulletins	8
III Site Internet	8
IV Centre de ressources	8
e) Présence aux évènements extérieurs, établissement de réseaux et construction d'alliances	9
I. Le Comité des Droits de l'Enfant des Nations Unies	9
II. La Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies	9
III. L' <i>Inter-agency Panel</i> sur la justice des jeunes	10
IV. L'étude des Nations Unies sur la Violence contre les Enfants	10
V. Le groupe des ONG pour la Convention des Droits de l'Enfant	
f) Collecte de fonds	10
3. SECTIONS NATIONALES	10
4. CONCLUSION ET PERSPECTIVES	12

1. Résumé exécutif

Bien que 2005 ait été une année relativement difficile pour le mouvement de Défense des Enfants International (DEI), 2005 a également marqué le début d'importants changements organisationnels, et par conséquent, un tournant dans l'histoire du mouvement.

Ce fut une année difficile puisque l'organisation a dû faire face à une importante rotation de personnel et à des difficultés financières. Il y a eut un débat interne à propos des priorités du mouvement et sur la situation du Secrétariat International (SI).

2005 a également été l'année de l'Assemblée Générale Internationale (AGI) triennale du mouvement qui s'est tenue à Bethléem (Palestine) en Juin 2005. Grâce à DEI Palestine, l'organisation de cette AGI fut excellente, ce qui a contribué de façon significative au succès de la réunion. L'environnement et les difficultés rencontrées par le pays ont aidé à mettre en perspective les difficultés auxquelles le mouvement est confronté, et à atteindre un consensus quant aux priorités du mouvement.

La décision de faire de la Justice pour Mineurs la priorité du mouvement et l'élection à l'unanimité d'un nouveau Conseil Executif International (CEI) doté d'un mandat très explicite constituaient les premiers pas vers un nouveau départ pour le mouvement.

La première partie du travail entrepris par le Secrétariat International (SI) et le CEI fut l'élaboration d'un Plan d'Action Stratégique pour les trois années à venir. Les donateurs de DEI et les autres partenaires ont accueilli favorablement le Plan d'Action lors d'une table ronde en Octobre 2005. Le SI a immédiatement commencé à travailler sur la mise en œuvre de ce Plan d'Action Stratégique pendant que le CEI se concentrait sur la façon de le financer. Ces activités sont décrites dans la seconde section du document.

A partir de Septembre 2005, les membres du CEI ont directement été impliqués dans la gestion quotidienne et la supervision du Secrétariat International. Cette situation s'explique par le départ du Coordinateur du Secrétariat, Jorje Restrepo, qui ne fut pas immédiatement remplacé. Suite à ce départ, les membres du CEI ont réévalué les besoins en personnel et en compétences pour un Secrétariat International effectif et efficace et ont décidé d'embaucher un Directeur Exécutif. Le processus de recrutement a commencé au début de l'année 2006, et le poste est désormais occupé.

Nous pouvons, par conséquent, dire qu'à la fin de l'année 2005, DEI se trouvait dans une position plus forte pour poursuivre sa vision et ses priorités récemment définies, malgré les défis du passé.

2. Le Secrétariat International de DEI

a) Gouvernance et organisation stratégique

En Juin 2005, Defense des Enfants International tenait sa 9^{ème} Assemblée Générale Internationale (AGI) à Bethléem en Palestine. Le Secrétariat International (SI) a participé à l'organisation et à la préparation de cette réunion en collaboration avec DEI Palestine et y a envoyé deux représentants, Jorge Restrepo et Carlos Pampin Garcia, qui fut ensuite nommé Secrétaire de l'AGI.

L'un des aboutissements clés de l'AGI fut l'élection d'un nouveau Conseil Exécutif International (CEI) pour les trois années à venir.

Rifat Odeh Kassis	(Président)	Palestine
Benoit van Keirsbilck	(Trésorier)	Belgique
Virginia Murillo	(Vice président Amériques)	Costa Rica
Laurencio Akohin	(Vice président Afrique)	Togo
Majorie Kaandorp	(Vice président Europe)	Pays Bas
Fukuda Masaaki	(Vice président Asie)	Japon
Marcos Guillen	(Membre)	Argentine
Innocent Garakumbe	(Membre)	Ouganda

Les membres du CEI récemment élus se sont rencontrés plusieurs fois au cours de l'année 2005 : 1-2 Juillet à Bethléem (plénière), 18 – 19 Juillet à Genève (réunion de travail), Août 2005 au Costa Rica (réunion de travail), 14 – 17 Octobre à Genève (plénière).

La réunion plénière du CEI d'Octobre 2005 était particulièrement remarquable puisque les membres du CEI ont pu préparer un Plan d'Action Stratégique International pour la période 2006-2008, après une évaluation minutieuse de la structure et du rôle du Secrétariat International et du mouvement dans son ensemble. L'objectif général du Plan d'Action Stratégique International est que « la situation des enfants et la justice pour mineurs dans le monde soit reconnue au niveau international, en promouvant des actions qui visent à inclure la justice pour mineurs en tant que point prioritaire dans les agendas politiques au niveau international, régional et national et qui visent à renforcer les systèmes nationaux de justice pour mineurs, garantissant les droits des enfants et adolescents en conflit avec la loi ». Ce Plan d'Action Stratégique International fournit à la fois un cadre et une direction précise pour les activités du Secrétariat International sur les trois prochaines années.

b) Restructuration interne

Depuis le début, les membres du CEI récemment élus ont joué un rôle important de soutien auprès du SI. Surtout depuis fin 2004, lorsque le Secrétariat International de Défense des Enfants International (DEI) subissait une série de changements internes, dont une rotation de personnel significative.

En Septembre 2005, Jorge Restrepo a quitté son poste de Coordinateur du Secrétariat International. Il n'a pas été remplacé immédiatement puisque le besoin de redéfinir les termes de référence pour un Secrétaire Général se faisait ressentir et demandait une réflexion et une attention particulière ; le Conseil Exécutif International s'est mis d'accord pour commencer le processus de recrutement début 2006.

A partir de Septembre 2005, le personnel du Secrétariat International était composé de William Duke (Assistant administratif) remplaçant Maya Arida, Carlos Pampin Garcia (Bureau Justice pour mineurs) qui a remplacé Valérie Quère en Janvier 2005, et Camille Kryspin, responsable du centre de ressources.

En gardant à l'esprit la situation d'instabilité du SI, en menant une évaluation minutieuse de la situation et en consultant le personnel du SI et ses donateurs, les membres du CEI ont décidé que certaines activités devraient être imparties à deux des sections de DEI les plus fortes au sein du mouvement. Tout d'abord, il a été décidé qu'à partir de mi-2005, le Projet Régional de Justice pour Mineurs serait coordonné par DEI Bolivie et que le soutien financier du donateur serait directement transféré à DEI Bolivie. Ensuite, il a été convenu que certaines activités du Bureau du Travail des Enfants du SI seraient imparties à DEI Costa Rica, qui met déjà en œuvre un programme actif sur le Travail des Enfants. Un contrat a été établi entre le SI et DEI Costa Rica, détaillant les responsabilités de chacune des parties, ainsi que les procédures claires pour les rapports et les délais. De la même façon, la coordination du programme « Nous sommes protagonistes » a également été impartie et a été mise en œuvre par DEI Bolivie en 2005.

c) Activités

I. Bureau Justice pour Mineurs

Carlos Pampín Garcia, Responsable du Programme Justice pour Mineurs du SI, a représenté DEI à plusieurs réunions et conférences pertinentes relatives à la Justice pour Mineurs au cours de l'année 2005. Cela inclut :

- Le 11^{ème} Congrès des Nations Unies pour la Prévention du Crime et la Justice Pénale, accueilli par le gouvernement Thaïlandais du 18 au 25 Avril 2005. Dans le cadre de la défense au niveau international et des activités de lobby pour la Campagne Globale « Aucun enfant derrière les barreaux ! », Mr. Pampín Garcia faisait partie d'une équipe internationale de représentants issus de plusieurs sections de DEI, notamment des Pays Bas, du Costa Rica et de l'Ouganda. La recommandation principale de DEI de développer des Plans d'Action Nationaux destinés à réduire le nombre d'enfants en détention fut entièrement adoptée lors des trois réunions régionales préparatoires précédant le Congrès et fut incluse en partie dans la *Déclaration de Bangkok*. Les recommandations de DEI furent distribuées au Congrès de Bangkok au moyen d'un document préparatoire officiel des Nations Unies que les ONG étaient autorisées à soumettre. DEI était la seule ONG présente pour défendre les enfants en conflit avec la loi, en particulier ceux privés de liberté.

En plus de produire et de diffuser un bulletin bi-mensuel sur la justice pour mineurs en anglais, français et espagnol, le responsable du programme coordonnait également le sous-groupe des ONG sur la Justice pour Mineurs, un sous-groupe thématique du groupe des ONG pour la Convention des Droits de l'Enfant. Il est important de noter qu'en tant que coordinateur du sous-groupe sur la justice pour mineurs, Mr Pampin Garcia a également facilité la participation de DEI Pays Bas à l'Étude des Nations Unies sur la Violence contre les Enfants. DEI Pays Bas a soumis le résumé exécutif de leur rapport "*Kids behind Bars. A study on Children in Conflict with the Law: towards investing in prevention, stopping incarceration and meeting international standards*". Mr. Pampin Garcia a également participé à d'autres activités liées à la campagne « Aucun enfant derrière les barreaux », coordonnée par DEI Pays Bas. Voir page 7 pour plus de détails.

II. Le Programme Régional de la Justice pour Mineurs en Amérique Latine

Le Programme Régional de la Justice pour Mineurs en Amérique Latine de DEI est financé par Kerkinactie pour une période de trois ans (Mai 2004 – Avril 2005). Entre Janvier et Juillet 2005, le Secrétariat International a coordonné les activités de ce programme régional qui vise à : renforcer l'application des législations nationales qui respectent les articles 37 et 40, développer des mesures alternatives de privation de liberté, former les professionnels de la justice pour mineurs et sensibiliser la communauté aux droits des enfants en conflit avec la loi. Pendant cette période, le SI a également préparé une série de lignes

directrices pour l'élaboration des rapports narratifs d'activité de chaque section. Les lignes directrices ont été accueillies par les sections, qui ont perçu l'extrême utilité de celles-ci pour la préparation de leurs rapports trimestriels.

III. Le Programme International du Travail des Enfants

Le Programme International du Travail des Enfants de DEI est financé par le Ministère des Affaires Etrangères des Pays Bas pour une période de trois ans (2004 – 2006). Entre Janvier et Juin 2005, le Bureau du Travail des Enfants a centré ses efforts sur la production et la distribution de plusieurs publications. Les livres et manuels suivants ont été produits :

- *Manual de formation sur le travail des enfants pour les ONG* (en anglais, français et espagnol). Avec l'aide du groupe des ONG, le manuel de formation sur le Travail des Enfants a été distribué à 144 ONG et coalitions d'ONG à travers le monde. De plus, cela fait partie de la politique du Secrétariat International que de fournir des copies gratuites aux visiteurs des bureaux de DEI à Genève.
- *Le monde des enfants qui travaillent – deuxième édition* (en anglais, français et espagnol). Une campagne a été lancée parmi les écoles internationales à travers le monde pour promouvoir ce livre et le guide d'enseignement correspondant. Par conséquent, les commandes suivantes ont été reçues et expédiées : St. George's College, Argentine ; Laar and Berg College – Pays Bas ; Riverside School – Suisse. De plus, la Fondation « Education et Développement » basée à Lausanne en Suisse a passé une commande importante pour le livre et en fait la publicité dans son bulletin périodique (veuillez, s'il vous plaît vous référer également à www.globaleducation.ch).
- Des guides de lecture pour les enseignants pour travailler avec « le monde des enfants qui travaillent » (en anglais, français et espagnol).
- *International Children's Rights Monitor – Special Issue on Child Labour* en anglais et espagnol. Bien que cette publication ait été publiée régulièrement jusqu'en Septembre 2002, une période difficile s'ensuivit durant laquelle il s'avérait difficile d'alimenter une publication périodique et de bonne qualité ; 2005 a par conséquent marqué un tournant important. Cette édition spéciale fut préparée avec l'aide du Professeur Kristoffel Lieten et Marten van den Berge de l'IREWOC (*Institute for Research on Working Children*, Amsterdam).

Tout au long de l'année, le Bureau du Travail des Enfants a également participé au sous-groupe des ONG sur le Travail des Enfants, dont les membres se sont rencontrés en Mai et Novembre 2005. Les activités principales du sous-groupe se concentraient sur l'organisation d'une conférence internationale sur la « réduction de la pauvreté et les droits de l'enfant », sur les contributions du sous-groupe à la Révision commune des SRP de 2005 de la Banque Mondiale et du FMI, et enfin sur leur participation à la 94^{ème} session de la Conférence Internationale du Travail.

Usuellement, le Bureau du Travail des Enfants produirait également un bulletin mensuel. Depuis Août 2004, il y a cependant eu quelques déficits dans la publication. Cette irrégularité s'explique principalement par le départ des deux membres des programmes, respectivement en Août et Septembre 2004. Néanmoins à partir de Mai / Juin 2005, une nouvelle conception se met en place et la publication et la traduction du bulletin redeviennent régulières. Depuis fin 2005, un nouveau système d'abonnement a également été créé pour mettre à jour les adresses emails des abonnés et accroître leur nombre.

IV. Nous sommes protagonistes

Ce projet d'Education autour des Droits de l'Enfant et de Participation des Enfants financé par la Fondation

Arigatou a été mis en œuvre par les sections de DEI en Equateur et au Paraguay durant 2005.

L'objectif principal des activités menées au Paraguay était de montrer à la communauté les avantages d'enseigner les droits de l'enfant aux enfants et aux adultes qui, ensuite, contribueront de façon concrète et fructueuse à leur communauté. En changeant et en réduisant les cas de violence domestique, d'abus sexuel, d'abus de drogue et d'alcool et de pires formes du travail des enfants, la communauté entière en bénéficierait. De nombreux enfants ont assisté à des ateliers et à des séminaires - les organisateurs se sont montrés prudents dans leur approche et leur attitude pour que les jeunes enfants se sentent à l'aise. Il est important de noter, que tout au long du projet, il y a eu une présence continue d'agents municipaux et de travailleurs sociaux ainsi que des membres d'ONG et d'organisations gouvernementales pour aider à mettre en place les modules de formation. Divers médias ont également été contactés et des émissions de radio et de télévision ont été créées pour faire de la publicité et éduquer les populations locales. On a diffusé des débats et des conférences sur les droits de l'enfant et sur la façon dont les communautés pourraient contribuer à combattre l'exploitation sexuelle, la prise de drogues et le trafic.

En Equateur, le travail s'est centré sur quelque chose de légèrement différent – promouvoir la participation des citoyens mineurs ainsi qu'assurer la jouissance de leur citoyenneté. DEI Equateur s'est engagé dans plusieurs activités pour promouvoir l'établissement de systèmes locaux afin de garantir l'entière protection des enfants et adolescents, ainsi que la mise en place de forums pour la participation politique où enfants et adolescents peuvent être entendus et où leur droit à la citoyenneté est assurée.

V. Campagne globale : Aucun enfant derrière les barreaux !

En 2005, le Secrétariat International a apporté son soutien à la campagne globale : Aucun enfant derrière les barreaux !, coordonnée par DEI Pays-Bas. Le SI a participé à deux activités principales : diffusion d'informations ainsi que défense et activités de pression au niveau international. Carlos Pampin Garcia a contribué à la traduction et à la distribution de supports clés relatifs à la campagne, y compris un Document d'Information destiné au mouvement de DEI. Comme mentionné au point c) I, M. Pampin Garcia a également fait partie du groupe international de pression autour de la campagne lors du 11^{ème} Congrès des Nations Unies pour la Prévention du Crime et la Justice Pénale. En plus de défendre et de faire pression en faveur des recommandations de DEI faites à Bangkok, le Secrétariat International a aussi participé à la 14^{ème} session annuelle de la Commission des Nations Unies pour la Prévention du Crime et la Justice Pénale à Vienne, en Mai 2005.

d) Information et Communication

I. Publications

i. Edition Spéciale du *Child Right's Monitor* : *The Child Labour Problem Issues and Solutions*, éditée par G.K Lieten, IREWOC, Pays-Bas.

Les articles suivants ont été publiés en anglais et en espagnol avec le soutien de Brück – Le Pont de Suisse et de l'OIT-IPEC.

- Jaap Doek '*The CRC: Challenges ahead*'
- K. Lieten '*Globalisation and Child Labour*'
- K. Tomasevski '*Child Labour and Education*'
- Pêter Bille Larsen '*Child Labour and Indigenous Children*'
- Albertine de Lange '*Child Trafficking. Observations on Burkina Faso*'
- Walter Alarcón Glasinovich '*Reflections on the Process of Eradication of Child Labour in Latin*

- *America'*
- Uday Kumar Varma & Anoop Satpathy '*Declining Trends: Child Labour in India*'
- V. Murillo '*The Implementation of the ILO Convention 182*'
- Ans Kolk '*Corporate Codes of Conduct and Child Labour*'

ii "***The World of the Defenseless***", par Dr. Einar Helander

En 2003, le Dr Einar Helander se rendait souvent dans notre centre de ressources pour faire des recherches sur l'abus et l'abandon des enfants. Plus tard, il a invité DEI à parrainer la publication mentionnée ci-dessus sans compensation financière et comme expression de son soutien aux activités de DEI. Le livre du Dr Helander étudie les abus commis sur des enfants placés en institutions surveillées, en asiles ou en orphelinats et examine certaines alternatives aux soins en institutions surveillées, comme par exemple, des actions à travers des programmes basés sur la communauté.

II. Bulletins

En plus des bulletins sur le Travail des enfants et sur la Justice pour mineurs, un nouveau bulletin du Conseil Exécutif International est produit depuis Septembre 2005. Il est préparé et traduit au SI pour ensuite être publié sur le site Internet dans les trois langues de travail officielles. Le bulletin fournit au mouvement des nouvelles des sections nationales, des nouveaux membres du CEI et du SI. L'objectif du bulletin était double : tout d'abord, montrer le fort engagement du nouveau CEI envers le renouveau du mouvement ; ensuite, encourager le dialogue et le partenariat entre les grandes et petites sections de DEI. Le bulletin améliorera la communication, le travail et l'efficacité au sein du mouvement de DEI.

III. Site Internet

Le site Internet de DEI a été créé en 2004 par Maya Arida. Après son départ fin 2005, William Duke a assumé la responsabilité de mettre à jour les nouvelles et les bulletins qui apparaissent sur le site. Le nouveau président du CEI voit le site Internet comme un outil très important pour promouvoir, rendre limpide le travail entrepris par DEI et pour présenter son rôle dans le domaine des droits de l'enfant. Dès le début, des projets précis ont été établis pour améliorer ce site, considéré comme un outil essentiel pour la visibilité du mouvement. Une nouvelle conception du site Internet - en matière de mise en page et de contenu - est actuellement en cours .

IV. Centre de Ressources

En Mai 2005, le Centre de Ressources de DEI avait cumulé un patrimoine d'environ 17 000 documents (publications, livres, documents de recherche et autres). Ceux-ci ont été enregistrés et résumés. Ces informations sont disponibles sur le site Internet du SI : www.dci-is.org.

On a aussi amorcé la création d'une bibliothèque de posters sur les droits de l'enfant et leurs violations. Elle contient des posters produits par le SI de DEI et ses sections à travers le monde et des posters provenant d'autres ONG et organisations humanitaires. À présent, nous avons enregistré environ 108 posters et de nombreux autres sont encore en réserve dans l'attente d'être enregistrés.

Un collaborateur bénévole, M. Gotthilf Ruetchi, venait une fois par semaine apporter son aide au Centre de Ressources et se familiariser avec le système ISIS de l'UNESCO, qui constitue la base de l'enregistrement des documents.

Une sélection des demandes adressées au Centre de Ressources figure ci-dessous :

1. Des étudiants de l'Université d'Oslo en Suède : Le travail de DEI et le rapport de l'Ouganda soumis au Comité des Droits de l'Enfant
2. Université d'Arkansas : Les enfants des rues en Afrique
3. Officier supérieur de la police australienne : Comment pourrait-on influencer les autorités en faveur des enfants réfugiés ?
4. ONG Suisse, Sion : Les enfants qui vivent avec leurs mères en prison
5. Journaliste : La Convention de la Haye sur la juridiction et le droit applicable en ce qui concerne les responsabilités parentales

On a entamé une réflexion approfondie sur l'avenir du Centre de Ressources. Le travail nécessaire pour l'organisation de ce centre est énorme. Heureusement, DEI peut compter sur l'aide de Mme. Camille Kryspin qui travaille comme volontaire dans l'organisation depuis de nombreuses années et qui, par conséquent, a beaucoup d'expérience. Pourtant, nous devons admettre qu'il y a de moins en moins de personnes qui utilisent ce centre, ceci pouvant s'expliquer par l'avènement d'Internet. Beaucoup d'étudiants et de chercheurs utilisent de plus en plus le net plutôt que les centres de documentation même si beaucoup de documents, notamment ceux sur l'histoire de la CDE, ne sont pas disponibles sur le Internet.

Cette réflexion devrait nous amener à la meilleure façon de tirer profit de cette documentation unique et la mettre à disposition de la plus large quantité de personnes possible.

e) Présence aux événements externes, établissement de réseaux et construction d'alliances

I. Comité des Droits de l'Enfant des Nations Unies

M. Carlos Pampín Garcia et les stagiaires qui ont travaillé à DEI cette année-là - Giedre Lideikyte, Cécile Madec, Federica Fedeli, et Brian Pearsall - ont assisté aux 38ème, 39ème et 40ème sessions du Comité des Droits de l'Enfant. Les représentants de DEI ont suivi de près les thèmes principaux abordés lors de la discussion, en prêtant une attention particulière aux changements de législations et autres tentatives de mise en œuvre de la Convention des Droits de l'Enfant ainsi qu'aux mesures visant à établir ou à améliorer les systèmes de justice pour mineurs dans les pays concernés. Ces informations, avec l'analyse officielle de l'État partie et les rapports alternatifs, étaient ensuite utilisées pour le développement du bulletin bi-mensuel sur la justice pour mineurs. Carlos Pampín Garcia a aussi organisé la compilation et la distribution des rapports de DEI sur les sessions du Comité des Droits de l'Enfant des Nations Unies, dont le contenu se concentre sur les thèmes du travail des enfants et de la justice pour mineurs.

II. Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies

Des représentants du bureau du Travail des Enfants ont assisté à la 61ème session de la Commission des Droits de l'Homme du 14 au 22 Avril 2005. Ils ont suivi les discussions et les déclarations des États parties en ce qui concerne la situation du travail des enfants et autres sujets similaires. DEI a participé activement aux réunions matinales organisées par *the child rights caucus*.

III. Inter-agency Panel sur la Justice pour mineurs

Au cours d'une réunion en Août 2005, les membres du panel (comprenant l'UNODC, l'UNICEF, l'OHCHR, Save the Children UK, Terre des Hommes et Casa Alianza) ont décidé qu'il était nécessaire de mettre en place un Secrétariat permanent pour coordonner et rendre public les activités du Panel. A cette réunion, DEI a proposé ses bureaux comme siège du Secrétariat - les membres du Panel ont accueilli cette excellente idée. Une proposition de financement pour soutenir ce travail est en train d'être développée par Terre des Hommes, l'UNICEF et les membres du CEI de DEI.

IV. Étude des Nations Unies sur la Violence contre les Enfants

En Février 2005, il a été décidé que les membres des sous-groupes des ONG sur la justice pour mineurs et sur la violence contre les enfants, contribueraient activement à l'Etude des Nations Unies sur la Violence contre les Enfants. En tant que responsable du sous-groupe sur la justice pour mineurs, M. Pampin Garcia du bureau de la justice pour mineurs de DEI, a coordonné le travail de ce sous-groupe. Comme contribution à cette étude, DEI Pays-Bas a présenté le résumé exécutif de son rapport « *Kids behind Bars. A study on Children in Conflict with the Law: towards investing in prevention, stopping incarceration and meeting international standards* ».

V. Groupe des ONG pour la Convention relative aux Droits de l'Enfant

Le Groupe des ONG pour la Convention relative aux Droits de l'Enfant est une coalition d'organisations non-gouvernementales internationales qui travaillent ensemble pour faciliter la mise en oeuvre de la Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant. Le Secrétariat International est un membre actif du réseau, en tant que responsable du sous-groupe sur la justice pour mineurs et comme membre du Comité de Coordination.

f) Collecte de Fonds

Le financement externe des activités de DEI en 2005 a été obtenu grâce aux donateurs suivants :

- Kerkinactie (Bureau Europe et Amérique Latine du Département pour les Ministères Globaux de l'Église Protestante aux Pays-Bas)
- Ministère des Affaires Étrangères des Pays-Bas
- Fondation Arigatou
- Ministère du Luxembourg

En Octobre 2005, DEI a organisé une table ronde pour les missions et les donateurs dans les bureaux du SI à Genève. Le CEI a présenté le mouvement de DEI, y compris la vision et la mission de l'organisation, le nouveau CEI, et le Plan d'Action Stratégique 2006 - 2008. Parmi les participants, étaient présents : des représentants des missions permanentes d'Italie, de Belgique, de Finlande, d'Allemagne, de Suède, de Jordanie, d'Autriche et du Danemark, Nigel Cantwell, la *Oak Foundation*, l'UNICEF, le Groupe des ONG, la Fondation Arigatou et Terre des Hommes.

Des contacts importants ont été établis lors de cet événement et les membres du CEI ont reçu des commentaires positifs sur la nouvelle vision de DEI et le Plan d'Action Stratégique. Plusieurs donateurs ont également répondu positivement à la possibilité de financer une partie de ce plan stratégique à l'avenir.

3. Sections nationales

Les sections représentent une dimension clé du mouvement de DEI à travers le monde. Une des caractéristiques définissant le mieux DEI est le fait que chaque section jouit d'une certaine autonomie, a ses propres priorités et son propre agenda selon le contexte du pays – mais elles sont toutes unies dans leur approche basée sur les droits de l'enfant.

Il existe une grande variété dans la taille et la puissance de chaque section. Certaines d'entre elles sont des ONG importantes dans leur pays, capables de mettre en oeuvre des programmes ambitieux, grâce à un grand nombre d'employés, tandis que d'autres sont de petites entités, qui comptent parfois seulement sur des bénévoles.

Le défi du SI demeure dans la nécessité d'organiser la communication entre les sections, de mettre en œuvre des programmes en collaboration avec plusieurs sections et donc de développer des priorités régionales et internationales. Le SI doit aussi fournir son soutien aux sections, les aider dans leur travail de lobbying, en particulier au niveau international et plus précisément auprès des Nations Unies. De plus, le SI doit soutenir le travail de collecte de fonds des sections, en faisant appel à des contacts au niveau international et en leur présentant le travail de la section pour essayer d'obtenir des fonds en leur nom.

Idéalement, le soutien devrait être réciproque : le SI a également besoin de savoir où les sections en sont dans leur travail, les résultats de leurs activités, l'impact produit, afin de pouvoir améliorer le lobbying au niveau international. De la même manière, il devrait y avoir une communication permanente entre le SI et le représentant permanent à New-York.

Participation à la Semaine d'Action Mondiale

Pendant la Semaine d'Action Mondiale 2005, plusieurs sections de DEI ont contacté le bureau du Travail des Enfants pour planifier cet événement et pour savoir comment ils pouvaient participer.

Au Togo, DEI a produit d'immenses banderoles pour informer le public de cette semaine et ainsi promouvoir la connaissance des droits de l'enfant et sensibiliser le public à ce sujet. Des T-shirts ont été créés pour les étudiants, les enseignants, les membres de DEI, les personnalités et les participants invités.

Au Cameroun, DEI a mené une importante campagne médiatique et organisé 2 séminaires pour former et éduquer les directeurs d'écoles sur le travail des enfants et l'exploitation.

13 000 enfants ont participé à l'évènement "Amène tes copains à l'école", organisé par DEI Albanie dans 11 districts d'Albanie. Un poster en albanais a été produit pour sensibiliser les enseignants, les élèves, les familles et les autorités gouvernementales. Des équipes travaillant sur la campagne ont discuté avec les enfants du problème actuel croissant des enfants qui abandonnent l'école et de l'importance de l'éducation.

L'objectif principal de la Semaine d'Action Mondiale pour DEI Costa Rica était de coordonner l'organisation des activités des acteurs et du public pour promouvoir et sensibiliser au droit à l'éducation. Ceci s'est réalisé grâce à l'aide du bureau de l'UNESCO en Amérique Centrale et du Centre National pour la Culture et du Ministère de la Culture, des Jeunes et des Sports. On a distribué à la presse des bulletins d'information sur la Semaine d'Action Mondiale. Des bannières étaient créées en fonction de chaque activité et chaque jour, la presse recevait plus de bulletins les informant des événements qui avaient eu lieu et de ceux qui se tiendraient le jour suivant.

Les sections ont remercié DEI pour son soutien technique et financier – et toutes ont eu l'impression que les activités organisées autour de la Semaine d'Action Mondiale avaient été un succès.

4. Conclusion et Perspectives

Comme nous l'avons vu, le Secrétariat International de DEI a subi des changements importants en 2005. Sans aucun doute, la situation générale du SI s'est améliorée, à la fois en terme de clarté dans la direction que prend le mouvement mais également financièrement et en ce qui concerne le personnel. Celui-ci s'est stabilisé, un "cahier des charges" pour l'embauche d'un nouveau Directeur Exécutif a été rédigé, et fin 2005 il y a aussi eu des perspectives d'engager un nouveau membre pour le bureau du Travail des Enfants. La mise en oeuvre du plan stratégique d'action a commencé et les contacts avec les donateurs commencent à porter ses fruits.

Pourtant, il reste d'importants défis à relever. Le travail que nécessite le plan d'action est considérable ; il sera également nécessaire de créer des alliances avec d'autres ONG, des agences des Nations Unies et, en particulier avec les membres du Comité des Droits de l'Enfant.

Le travail d'établir de nouvelles relations de confiance avec nos donateurs de longue date n'est qu'à son début et le travail de recherche de nouveaux donateurs a encore besoin d'être développé.

Il est, cependant, clair que le cadre pour le développement du Secrétariat International et du plan d'action est en marche et que les perspectives semblent être meilleures qu'elles ne l'ont jamais été.



DEFENSA DE NIÑAS Y NIÑOS INTERNACIONAL DNI
DEFENSE DES ENFANTS INTERNATIONAL DEI
DEFENCE FOR CHILDREN INTERNATIONAL DCI

**Défense des Enfants International
Rapport Annuel 2005**

Table des matières

1. RÉSUMÉ EXÉCUTIF	3
2. SECRÉTARIAT INTERNATIONAL DE DEI	4
a) Gouvernance et Organisation Stratégique	4
b) Restructuration interne	4
c) Activités du Secrétariat International	5
I. Bureau de la Justice pour Mineurs	5
II. Le Programme Régional de la Justice pour Mineurs en Amérique Latine	5
III. Le Programme International du Travail des Enfants	6
IV. Nous sommes protagonistes	7
V. Aucun enfant derrière les barreaux ! Campagne mondiale	
d) Information et Communication	7
I. Publications	7
II. Bulletins	8
III Site Internet	8
IV Centre de ressources	8
e) Présence aux évènements extérieurs, établissement de réseaux et construction d'alliances	9
I. Le Comité des Droits de l'Enfant des Nations Unies	9
II. La Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies	9
III. L' <i>Inter-agency Panel</i> sur la justice des jeunes	10
IV. L'étude des Nations Unies sur la Violence contre les Enfants	10
V. Le groupe des ONG pour la Convention des Droits de l'Enfant	
f) Collecte de fonds	10
3. SECTIONS NATIONALES	10
4. CONCLUSION ET PERSPECTIVES	12

1. Résumé exécutif

Bien que 2005 ait été une année relativement difficile pour le mouvement de Défense des Enfants International (DEI), 2005 a également marqué le début d'importants changements organisationnels, et par conséquent, un tournant dans l'histoire du mouvement.

Ce fut une année difficile puisque l'organisation a dû faire face à une importante rotation de personnel et à des difficultés financières. Il y a eut un débat interne à propos des priorités du mouvement et sur la situation du Secrétariat International (SI).

2005 a également été l'année de l'Assemblée Générale Internationale (AGI) triennale du mouvement qui s'est tenue à Bethléem (Palestine) en Juin 2005. Grâce à DEI Palestine, l'organisation de cette AGI fut excellente, ce qui a contribué de façon significative au succès de la réunion. L'environnement et les difficultés rencontrées par le pays ont aidé à mettre en perspective les difficultés auxquelles le mouvement est confronté, et à atteindre un consensus quant aux priorités du mouvement.

La décision de faire de la Justice pour Mineurs la priorité du mouvement et l'élection à l'unanimité d'un nouveau Conseil Executif International (CEI) doté d'un mandat très explicite constituaient les premiers pas vers un nouveau départ pour le mouvement.

La première partie du travail entrepris par le Secrétariat International (SI) et le CEI fut l'élaboration d'un Plan d'Action Stratégique pour les trois années à venir. Les donateurs de DEI et les autres partenaires ont accueilli favorablement le Plan d'Action lors d'une table ronde en Octobre 2005. Le SI a immédiatement commencé à travailler sur la mise en œuvre de ce Plan d'Action Stratégique pendant que le CEI se concentrait sur la façon de le financer. Ces activités sont décrites dans la seconde section du document.

A partir de Septembre 2005, les membres du CEI ont directement été impliqués dans la gestion quotidienne et la supervision du Secrétariat International. Cette situation s'explique par le départ du Coordinateur du Secrétariat, Jorje Restrepo, qui ne fut pas immédiatement remplacé. Suite à ce départ, les membres du CEI ont réévalué les besoins en personnel et en compétences pour un Secrétariat International effectif et efficace et ont décidé d'embaucher un Directeur Exécutif. Le processus de recrutement a commencé au début de l'année 2006, et le poste est désormais occupé.

Nous pouvons, par conséquent, dire qu'à la fin de l'année 2005, DEI se trouvait dans une position plus forte pour poursuivre sa vision et ses priorités récemment définies, malgré les défis du passé.

2. Le Secrétariat International de DEI

a) Gouvernance et organisation stratégique

En Juin 2005, Defense des Enfants International tenait sa 9^{ème} Assemblée Générale Internationale (AGI) à Bethléem en Palestine. Le Secrétariat International (SI) a participé à l'organisation et à la préparation de cette réunion en collaboration avec DEI Palestine et y a envoyé deux représentants, Jorge Restrepo et Carlos Pampin Garcia, qui fut ensuite nommé Secrétaire de l'AGI.

L'un des aboutissements clés de l'AGI fut l'élection d'un nouveau Conseil Exécutif International (CEI) pour les trois années à venir.

Rifat Odeh Kassis	(Président)	Palestine
Benoit van Keirsbilck	(Trésorier)	Belgique
Virginia Murillo	(Vice président Amériques)	Costa Rica
Laurencio Akohin	(Vice président Afrique)	Togo
Majorie Kaandorp	(Vice président Europe)	Pays Bas
Fukuda Masaaki	(Vice président Asie)	Japon
Marcos Guillen	(Membre)	Argentine
Innocent Garakumbe	(Membre)	Ouganda

Les membres du CEI récemment élus se sont rencontrés plusieurs fois au cours de l'année 2005 : 1-2 Juillet à Bethléem (plénière), 18 – 19 Juillet à Genève (réunion de travail), Août 2005 au Costa Rica (réunion de travail), 14 – 17 Octobre à Genève (plénière).

La réunion plénière du CEI d'Octobre 2005 était particulièrement remarquable puisque les membres du CEI ont pu préparer un Plan d'Action Stratégique International pour la période 2006-2008, après une évaluation minutieuse de la structure et du rôle du Secrétariat International et du mouvement dans son ensemble. L'objectif général du Plan d'Action Stratégique International est que « la situation des enfants et la justice pour mineurs dans le monde soit reconnue au niveau international, en promouvant des actions qui visent à inclure la justice pour mineurs en tant que point prioritaire dans les agendas politiques au niveau international, régional et national et qui visent à renforcer les systèmes nationaux de justice pour mineurs, garantissant les droits des enfants et adolescents en conflit avec la loi ». Ce Plan d'Action Stratégique International fournit à la fois un cadre et une direction précise pour les activités du Secrétariat International sur les trois prochaines années.

b) Restructuration interne

Depuis le début, les membres du CEI récemment élus ont joué un rôle important de soutien auprès du SI. Surtout depuis fin 2004, lorsque le Secrétariat International de Défense des Enfants International (DEI) subissait une série de changements internes, dont une rotation de personnel significative.

En Septembre 2005, Jorge Restrepo a quitté son poste de Coordinateur du Secrétariat International. Il n'a pas été remplacé immédiatement puisque le besoin de redéfinir les termes de référence pour un Secrétaire Général se faisait ressentir et demandait une réflexion et une attention particulière ; le Conseil Exécutif International s'est mis d'accord pour commencer le processus de recrutement début 2006.

A partir de Septembre 2005, le personnel du Secrétariat International était composé de William Duke (Assistant administratif) remplaçant Maya Arida, Carlos Pampin Garcia (Bureau Justice pour mineurs) qui a remplacé Valérie Quère en Janvier 2005, et Camille Kryspin, responsable du centre de ressources.

En gardant à l'esprit la situation d'instabilité du SI, en menant une évaluation minutieuse de la situation et en consultant le personnel du SI et ses donateurs, les membres du CEI ont décidé que certaines activités devraient être imparties à deux des sections de DEI les plus fortes au sein du mouvement. Tout d'abord, il a été décidé qu'à partir de mi-2005, le Projet Régional de Justice pour Mineurs serait coordonné par DEI Bolivie et que le soutien financier du donateur serait directement transféré à DEI Bolivie. Ensuite, il a été convenu que certaines activités du Bureau du Travail des Enfants du SI seraient imparties à DEI Costa Rica, qui met déjà en œuvre un programme actif sur le Travail des Enfants. Un contrat a été établi entre le SI et DEI Costa Rica, détaillant les responsabilités de chacune des parties, ainsi que les procédures claires pour les rapports et les délais. De la même façon, la coordination du programme « Nous sommes protagonistes » a également été impartie et a été mise en œuvre par DEI Bolivie en 2005.

c) Activités

I. Bureau Justice pour Mineurs

Carlos Pampín Garcia, Responsable du Programme Justice pour Mineurs du SI, a représenté DEI à plusieurs réunions et conférences pertinentes relatives à la Justice pour Mineurs au cours de l'année 2005. Cela inclut :

- Le 11^{ème} Congrès des Nations Unies pour la Prévention du Crime et la Justice Pénale, accueilli par le gouvernement Thaïlandais du 18 au 25 Avril 2005. Dans le cadre de la défense au niveau international et des activités de lobby pour la Campagne Globale « Aucun enfant derrière les barreaux ! », Mr. Pampín Garcia faisait partie d'une équipe internationale de représentants issus de plusieurs sections de DEI, notamment des Pays Bas, du Costa Rica et de l'Ouganda. La recommandation principale de DEI de développer des Plans d'Action Nationaux destinés à réduire le nombre d'enfants en détention fut entièrement adoptée lors des trois réunions régionales préparatoires précédant le Congrès et fut incluse en partie dans la *Déclaration de Bangkok*. Les recommandations de DEI furent distribuées au Congrès de Bangkok au moyen d'un document préparatoire officiel des Nations Unies que les ONG étaient autorisées à soumettre. DEI était la seule ONG présente pour défendre les enfants en conflit avec la loi, en particulier ceux privés de liberté.

En plus de produire et de diffuser un bulletin bi-mensuel sur la justice pour mineurs en anglais, français et espagnol, le responsable du programme coordonnait également le sous-groupe des ONG sur la Justice pour Mineurs, un sous-groupe thématique du groupe des ONG pour la Convention des Droits de l'Enfant. Il est important de noter qu'en tant que coordinateur du sous-groupe sur la justice pour mineurs, Mr Pampin Garcia a également facilité la participation de DEI Pays Bas à l'Étude des Nations Unies sur la Violence contre les Enfants. DEI Pays Bas a soumis le résumé exécutif de leur rapport "*Kids behind Bars. A study on Children in Conflict with the Law: towards investing in prevention, stopping incarceration and meeting international standards*". Mr. Pampin Garcia a également participé à d'autres activités liées à la campagne « Aucun enfant derrière les barreaux », coordonnée par DEI Pays Bas. Voir page 7 pour plus de détails.

II. Le Programme Régional de la Justice pour Mineurs en Amérique Latine

Le Programme Régional de la Justice pour Mineurs en Amérique Latine de DEI est financé par Kerkinactie pour une période de trois ans (Mai 2004 – Avril 2005). Entre Janvier et Juillet 2005, le Secrétariat International a coordonné les activités de ce programme régional qui vise à : renforcer l'application des législations nationales qui respectent les articles 37 et 40, développer des mesures alternatives de privation de liberté, former les professionnels de la justice pour mineurs et sensibiliser la communauté aux droits des enfants en conflit avec la loi. Pendant cette période, le SI a également préparé une série de lignes

directrices pour l'élaboration des rapports narratifs d'activité de chaque section. Les lignes directrices ont été accueillies par les sections, qui ont perçu l'extrême utilité de celles-ci pour la préparation de leurs rapports trimestriels.

III. Le Programme International du Travail des Enfants

Le Programme International du Travail des Enfants de DEI est financé par le Ministère des Affaires Etrangères des Pays Bas pour une période de trois ans (2004 – 2006). Entre Janvier et Juin 2005, le Bureau du Travail des Enfants a centré ses efforts sur la production et la distribution de plusieurs publications. Les livres et manuels suivants ont été produits :

- *Manual de formation sur le travail des enfants pour les ONG* (en anglais, français et espagnol). Avec l'aide du groupe des ONG, le manuel de formation sur le Travail des Enfants a été distribué à 144 ONG et coalitions d'ONG à travers le monde. De plus, cela fait partie de la politique du Secrétariat International que de fournir des copies gratuites aux visiteurs des bureaux de DEI à Genève.
- *Le monde des enfants qui travaillent – deuxième édition* (en anglais, français et espagnol). Une campagne a été lancée parmi les écoles internationales à travers le monde pour promouvoir ce livre et le guide d'enseignement correspondant. Par conséquent, les commandes suivantes ont été reçues et expédiées : St. George's College, Argentine ; Laar and Berg College – Pays Bas ; Riverside School – Suisse. De plus, la Fondation « Education et Développement » basée à Lausanne en Suisse a passé une commande importante pour le livre et en fait la publicité dans son bulletin périodique (veuillez, s'il vous plaît vous référer également à www.globaleducation.ch).
- Des guides de lecture pour les enseignants pour travailler avec « le monde des enfants qui travaillent » (en anglais, français et espagnol).
- *International Children's Rights Monitor – Special Issue on Child Labour* en anglais et espagnol. Bien que cette publication ait été publiée régulièrement jusqu'en Septembre 2002, une période difficile s'ensuivit durant laquelle il s'avérait difficile d'alimenter une publication périodique et de bonne qualité ; 2005 a par conséquent marqué un tournant important. Cette édition spéciale fut préparée avec l'aide du Professeur Kristoffel Lieten et Marten van den Berge de l'IREWOC (*Institute for Research on Working Children*, Amsterdam).

Tout au long de l'année, le Bureau du Travail des Enfants a également participé au sous-groupe des ONG sur le Travail des Enfants, dont les membres se sont rencontrés en Mai et Novembre 2005. Les activités principales du sous-groupe se concentraient sur l'organisation d'une conférence internationale sur la « réduction de la pauvreté et les droits de l'enfant », sur les contributions du sous-groupe à la Révision commune des SRP de 2005 de la Banque Mondiale et du FMI, et enfin sur leur participation à la 94^{ème} session de la Conférence Internationale du Travail.

Usuellement, le Bureau du Travail des Enfants produirait également un bulletin mensuel. Depuis Août 2004, il y a cependant eu quelques déficits dans la publication. Cette irrégularité s'explique principalement par le départ des deux membres des programmes, respectivement en Août et Septembre 2004. Néanmoins à partir de Mai / Juin 2005, une nouvelle conception se met en place et la publication et la traduction du bulletin redeviennent régulières. Depuis fin 2005, un nouveau système d'abonnement a également été créé pour mettre à jour les adresses emails des abonnés et accroître leur nombre.

IV. Nous sommes protagonistes

Ce projet d'Education autour des Droits de l'Enfant et de Participation des Enfants financé par la Fondation

Arigatou a été mis en œuvre par les sections de DEI en Equateur et au Paraguay durant 2005.

L'objectif principal des activités menées au Paraguay était de montrer à la communauté les avantages d'enseigner les droits de l'enfant aux enfants et aux adultes qui, ensuite, contribueront de façon concrète et fructueuse à leur communauté. En changeant et en réduisant les cas de violence domestique, d'abus sexuel, d'abus de drogue et d'alcool et de pires formes du travail des enfants, la communauté entière en bénéficierait. De nombreux enfants ont assisté à des ateliers et à des séminaires - les organisateurs se sont montrés prudents dans leur approche et leur attitude pour que les jeunes enfants se sentent à l'aise. Il est important de noter, que tout au long du projet, il y a eu une présence continue d'agents municipaux et de travailleurs sociaux ainsi que des membres d'ONG et d'organisations gouvernementales pour aider à mettre en place les modules de formation. Divers médias ont également été contactés et des émissions de radio et de télévision ont été créées pour faire de la publicité et éduquer les populations locales. On a diffusé des débats et des conférences sur les droits de l'enfant et sur la façon dont les communautés pourraient contribuer à combattre l'exploitation sexuelle, la prise de drogues et le trafic.

En Equateur, le travail s'est centré sur quelque chose de légèrement différent – promouvoir la participation des citoyens mineurs ainsi qu'assurer la jouissance de leur citoyenneté. DEI Equateur s'est engagé dans plusieurs activités pour promouvoir l'établissement de systèmes locaux afin de garantir l'entière protection des enfants et adolescents, ainsi que la mise en place de forums pour la participation politique où enfants et adolescents peuvent être entendus et où leur droit à la citoyenneté est assurée.

V. Campagne globale : Aucun enfant derrière les barreaux !

En 2005, le Secrétariat International a apporté son soutien à la campagne globale : Aucun enfant derrière les barreaux !, coordonnée par DEI Pays-Bas. Le SI a participé à deux activités principales : diffusion d'informations ainsi que défense et activités de pression au niveau international. Carlos Pampin Garcia a contribué à la traduction et à la distribution de supports clés relatifs à la campagne, y compris un Document d'Information destiné au mouvement de DEI. Comme mentionné au point c) I, M. Pampin Garcia a également fait partie du groupe international de pression autour de la campagne lors du 11^{ème} Congrès des Nations Unies pour la Prévention du Crime et la Justice Pénale. En plus de défendre et de faire pression en faveur des recommandations de DEI faites à Bangkok, le Secrétariat International a aussi participé à la 14^{ème} session annuelle de la Commission des Nations Unies pour la Prévention du Crime et la Justice Pénale à Vienne, en Mai 2005.

d) Information et Communication

I. Publications

i. Edition Spéciale du *Child Right's Monitor* : *The Child Labour Problem Issues and Solutions*, éditée par G.K Lieten, IREWOC, Pays-Bas.

Les articles suivants ont été publiés en anglais et en espagnol avec le soutien de Brück – Le Pont de Suisse et de l'OIT-IPEC.

- Jaap Doek '*The CRC: Challenges ahead*'
- K. Lieten '*Globalisation and Child Labour*'
- K. Tomasevski '*Child Labour and Education*'
- Pèter Bille Larsen '*Child Labour and Indigenous Children*'
- Albertine de Lange '*Child Trafficking. Observations on Burkina Faso*'
- Walter Alarcón Glasinovich '*Reflections on the Process of Eradication of Child Labour in Latin*

- America'*
- Uday Kumar Varma & Anoop Satpathy '*Declining Trends: Child Labour in India*'
 - V. Murillo '*The Implementation of the ILO Convention 182*'
 - Ans Kolk '*Corporate Codes of Conduct and Child Labour*'

ii "The World of the Defenseless", par Dr. Einar Helander

En 2003, le Dr Einar Helander se rendait souvent dans notre centre de ressources pour faire des recherches sur l'abus et l'abandon des enfants. Plus tard, il a invité DEI à parrainer la publication mentionnée ci-dessus sans compensation financière et comme expression de son soutien aux activités de DEI. Le livre du Dr Helander étudie les abus commis sur des enfants placés en institutions surveillées, en asiles ou en orphelinats et examine certaines alternatives aux soins en institutions surveillées, comme par exemple, des actions à travers des programmes basés sur la communauté.

II. Bulletins

En plus des bulletins sur le Travail des enfants et sur la Justice pour mineurs, un nouveau bulletin du Conseil Exécutif International est produit depuis Septembre 2005. Il est préparé et traduit au SI pour ensuite être publié sur le site Internet dans les trois langues de travail officielles. Le bulletin fournit au mouvement des nouvelles des sections nationales, des nouveaux membres du CEI et du SI. L'objectif du bulletin était double : tout d'abord, montrer le fort engagement du nouveau CEI envers le renouveau du mouvement ; ensuite, encourager le dialogue et le partenariat entre les grandes et petites sections de DEI. Le bulletin améliorera la communication, le travail et l'efficacité au sein du mouvement de DEI.

III. Site Internet

Le site Internet de DEI a été créé en 2004 par Maya Arida. Après son départ fin 2005, William Duke a assumé la responsabilité de mettre à jour les nouvelles et les bulletins qui apparaissent sur le site. Le nouveau président du CEI voit le site Internet comme un outil très important pour promouvoir, rendre limpide le travail entrepris par DEI et pour présenter son rôle dans le domaine des droits de l'enfant. Dès le début, des projets précis ont été établis pour améliorer ce site, considéré comme un outil essentiel pour la visibilité du mouvement. Une nouvelle conception du site Internet - en matière de mise en page et de contenu - est actuellement en cours .

IV. Centre de Ressources

En Mai 2005, le Centre de Ressources de DEI avait cumulé un patrimoine d'environ 17 000 documents (publications, livres, documents de recherche et autres). Ceux-ci ont été enregistrés et résumés. Ces informations sont disponibles sur le site Internet du SI : www.dci-is.org.

On a aussi amorcé la création d'une bibliothèque de posters sur les droits de l'enfant et leurs violations. Elle contient des posters produits par le SI de DEI et ses sections à travers le monde et des posters provenant d'autres ONG et organisations humanitaires. À présent, nous avons enregistré environ 108 posters et de nombreux autres sont encore en réserve dans l'attente d'être enregistrés.

Un collaborateur bénévole, M. Gotthilf Ruetchi, venait une fois par semaine apporter son aide au Centre de Ressources et se familiariser avec le système ISIS de l'UNESCO, qui constitue la base de l'enregistrement des documents.

Une sélection des demandes adressées au Centre de Ressources figure ci-dessous :

1. Des étudiants de l'Université d'Oslo en Suède : Le travail de DEI et le rapport de l'Ouganda soumis au Comité des Droits de l'Enfant
2. Université d'Arkansas : Les enfants des rues en Afrique
3. Officier supérieur de la police australienne : Comment pourrait-on influencer les autorités en faveur des enfants réfugiés ?
4. ONG Suisse, Sion : Les enfants qui vivent avec leurs mères en prison
5. Journaliste : La Convention de la Haye sur la juridiction et le droit applicable en ce qui concerne les responsabilités parentales

On a entamé une réflexion approfondie sur l'avenir du Centre de Ressources. Le travail nécessaire pour l'organisation de ce centre est énorme. Heureusement, DEI peut compter sur l'aide de Mme. Camille Kryspin qui travaille comme volontaire dans l'organisation depuis de nombreuses années et qui, par conséquent, a beaucoup d'expérience. Pourtant, nous devons admettre qu'il y a de moins en moins de personnes qui utilisent ce centre, ceci pouvant s'expliquer par l'avènement d'Internet. Beaucoup d'étudiants et de chercheurs utilisent de plus en plus le net plutôt que les centres de documentation même si beaucoup de documents, notamment ceux sur l'histoire de la CDE, ne sont pas disponibles sur le Internet.

Cette réflexion devrait nous amener à la meilleure façon de tirer profit de cette documentation unique et la mettre à disposition de la plus large quantité de personnes possible.

e) Présence aux événements externes, établissement de réseaux et construction d'alliances

I. Comité des Droits de l'Enfant des Nations Unies

M. Carlos Pampín Garcia et les stagiaires qui ont travaillé à DEI cette année-là - Giedre Lideikyte, Cécile Madec, Federica Fedeli, et Brian Pearsall - ont assisté aux 38ème, 39ème et 40ème sessions du Comité des Droits de l'Enfant. Les représentants de DEI ont suivi de près les thèmes principaux abordés lors de la discussion, en prêtant une attention particulière aux changements de législations et autres tentatives de mise en œuvre de la Convention des Droits de l'Enfant ainsi qu'aux mesures visant à établir ou à améliorer les systèmes de justice pour mineurs dans les pays concernés. Ces informations, avec l'analyse officielle de l'État partie et les rapports alternatifs, étaient ensuite utilisées pour le développement du bulletin bi-mensuel sur la justice pour mineurs. Carlos Pampín Garcia a aussi organisé la compilation et la distribution des rapports de DEI sur les sessions du Comité des Droits de l'Enfant des Nations Unies, dont le contenu se concentre sur les thèmes du travail des enfants et de la justice pour mineurs.

II. Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies

Des représentants du bureau du Travail des Enfants ont assisté à la 61ème session de la Commission des Droits de l'Homme du 14 au 22 Avril 2005. Ils ont suivi les discussions et les déclarations des États parties en ce qui concerne la situation du travail des enfants et autres sujets similaires. DEI a participé activement aux réunions matinales organisées par *the child rights caucus*.

III. Inter-agency Panel sur la Justice pour mineurs

Au cours d'une réunion en Août 2005, les membres du panel (comprenant l'UNODC, l'UNICEF, l'OHCHR, Save the Children UK, Terre des Hommes et Casa Alianza) ont décidé qu'il était nécessaire de mettre en place un Secrétariat permanent pour coordonner et rendre public les activités du Panel. A cette réunion, DEI a proposé ses bureaux comme siège du Secrétariat - les membres du Panel ont accueilli cette excellente idée. Une proposition de financement pour soutenir ce travail est en train d'être développée par Terre des Hommes, l'UNICEF et les membres du CEI de DEI.

IV. Étude des Nations Unies sur la Violence contre les Enfants

En Février 2005, il a été décidé que les membres des sous-groupes des ONG sur la justice pour mineurs et sur la violence contre les enfants, contribueraient activement à l'Etude des Nations Unies sur la Violence contre les Enfants. En tant que responsable du sous-groupe sur la justice pour mineurs, M. Pampin Garcia du bureau de la justice pour mineurs de DEI, a coordonné le travail de ce sous-groupe. Comme contribution à cette étude, DEI Pays-Bas a présenté le résumé exécutif de son rapport « *Kids behind Bars. A study on Children in Conflict with the Law: towards investing in prevention, stopping incarceration and meeting international standards* ».

V. Groupe des ONG pour la Convention relative aux Droits de l'Enfant

Le Groupe des ONG pour la Convention relative aux Droits de l'Enfant est une coalition d'organisations non-gouvernementales internationales qui travaillent ensemble pour faciliter la mise en oeuvre de la Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant. Le Secrétariat International est un membre actif du réseau, en tant que responsable du sous-groupe sur la justice pour mineurs et comme membre du Comité de Coordination.

f) Collecte de Fonds

Le financement externe des activités de DEI en 2005 a été obtenu grâce aux donateurs suivants :

- Kerkinactie (Bureau Europe et Amérique Latine du Département pour les Ministères Globaux de l'Église Protestante aux Pays-Bas)
- Ministère des Affaires Étrangères des Pays-Bas
- Fondation Arigatou
- Ministère du Luxembourg

En Octobre 2005, DEI a organisé une table ronde pour les missions et les donateurs dans les bureaux du SI à Genève. Le CEI a présenté le mouvement de DEI, y compris la vision et la mission de l'organisation, le nouveau CEI, et le Plan d'Action Stratégique 2006 - 2008. Parmi les participants, étaient présents : des représentants des missions permanentes d'Italie, de Belgique, de Finlande, d'Allemagne, de Suède, de Jordanie, d'Autriche et du Danemark, Nigel Cantwell, la *Oak Foundation*, l'UNICEF, le Groupe des ONG, la Fondation Arigatou et Terre des Hommes.

Des contacts importants ont été établis lors de cet événement et les membres du CEI ont reçu des commentaires positifs sur la nouvelle vision de DEI et le Plan d'Action Stratégique. Plusieurs donateurs ont également répondu positivement à la possibilité de financer une partie de ce plan stratégique à l'avenir.

3. Sections nationales

Les sections représentent une dimension clé du mouvement de DEI à travers le monde. Une des caractéristiques définissant le mieux DEI est le fait que chaque section jouit d'une certaine autonomie, a ses propres priorités et son propre agenda selon le contexte du pays – mais elles sont toutes unies dans leur approche basée sur les droits de l'enfant.

Il existe une grande variété dans la taille et la puissance de chaque section. Certaines d'entre elles sont des ONG importantes dans leur pays, capables de mettre en oeuvre des programmes ambitieux, grâce à un grand nombre d'employés, tandis que d'autres sont de petites entités, qui comptent parfois seulement sur des bénévoles.

Le défi du SI demeure dans la nécessité d'organiser la communication entre les sections, de mettre en œuvre des programmes en collaboration avec plusieurs sections et donc de développer des priorités régionales et internationales. Le SI doit aussi fournir son soutien aux sections, les aider dans leur travail de lobbying, en particulier au niveau international et plus précisément auprès des Nations Unies. De plus, le SI doit soutenir le travail de collecte de fonds des sections, en faisant appel à des contacts au niveau international et en leur présentant le travail de la section pour essayer d'obtenir des fonds en leur nom.

Idéalement, le soutien devrait être réciproque : le SI a également besoin de savoir où les sections en sont dans leur travail, les résultats de leurs activités, l'impact produit, afin de pouvoir améliorer le lobbying au niveau international. De la même manière, il devrait y avoir une communication permanente entre le SI et le représentant permanent à New-York.

Participation à la Semaine d'Action Mondiale

Pendant la Semaine d'Action Mondiale 2005, plusieurs sections de DEI ont contacté le bureau du Travail des Enfants pour planifier cet événement et pour savoir comment ils pouvaient participer.

Au Togo, DEI a produit d'immenses banderoles pour informer le public de cette semaine et ainsi promouvoir la connaissance des droits de l'enfant et sensibiliser le public à ce sujet. Des T-shirts ont été créés pour les étudiants, les enseignants, les membres de DEI, les personnalités et les participants invités.

Au Cameroun, DEI a mené une importante campagne médiatique et organisé 2 séminaires pour former et éduquer les directeurs d'écoles sur le travail des enfants et l'exploitation.

13 000 enfants ont participé à l'évènement "Amène tes copains à l'école", organisé par DEI Albanie dans 11 districts d'Albanie. Un poster en albanais a été produit pour sensibiliser les enseignants, les élèves, les familles et les autorités gouvernementales. Des équipes travaillant sur la campagne ont discuté avec les enfants du problème actuel croissant des enfants qui abandonnent l'école et de l'importance de l'éducation.

L'objectif principal de la Semaine d'Action Mondiale pour DEI Costa Rica était de coordonner l'organisation des activités des acteurs et du public pour promouvoir et sensibiliser au droit à l'éducation. Ceci s'est réalisé grâce à l'aide du bureau de l'UNESCO en Amérique Centrale et du Centre National pour la Culture et du Ministère de la Culture, des Jeunes et des Sports. On a distribué à la presse des bulletins d'information sur la Semaine d'Action Mondiale. Des bannières étaient créées en fonction de chaque activité et chaque jour, la presse recevait plus de bulletins les informant des événements qui avaient eu lieu et de ceux qui se tiendraient le jour suivant.

Les sections ont remercié DEI pour son soutien technique et financier – et toutes ont eu l'impression que les activités organisées autour de la Semaine d'Action Mondiale avaient été un succès.

4. Conclusion et Perspectives

Comme nous l'avons vu, le Secrétariat International de DEI a subi des changements importants en 2005. Sans aucun doute, la situation générale du SI s'est améliorée, à la fois en terme de clarté dans la direction que prend le mouvement mais également financièrement et en ce qui concerne le personnel. Celui-ci s'est stabilisé, un "cahier des charges" pour l'embauche d'un nouveau Directeur Exécutif a été rédigé, et fin 2005 il y a aussi eu des perspectives d'engager un nouveau membre pour le bureau du Travail des Enfants. La mise en oeuvre du plan stratégique d'action a commencé et les contacts avec les donateurs commencent à porter ses fruits.

Pourtant, il reste d'importants défis à relever. Le travail que nécessite le plan d'action est considérable ; il sera également nécessaire de créer des alliances avec d'autres ONG, des agences des Nations Unies et, en particulier avec les membres du Comité des Droits de l'Enfant.

Le travail d'établir de nouvelles relations de confiance avec nos donateurs de longue date n'est qu'à son début et le travail de recherche de nouveaux donateurs a encore besoin d'être développé.

Il est, cependant, clair que le cadre pour le développement du Secrétariat International et du plan d'action est en marche et que les perspectives semblent être meilleures qu'elles ne l'ont jamais été.